Conférence des évêques de France

Fin de vie :

le risque de l'«*imprudence morale*» et de l'«*irrespect démocratique*»

Paris, le 14 mai 2026

Alors que le Sénat vient de terminer l'examen des propositions de loi sur la fin de vie, la Conférence des évêques de France se réjouit de l'adoption définitive du texte relatif aux soins palliatifs. L'accès à un accompagnement digne, humain et apaisé en fin de vie constitue une exigence de solidarité nationale.

Par ailleurs, le nouveau rejet de la proposition de loi relative à l'aide à mourir souligne la fracture de plus en plus importante parmi les parlementaires sur ce sujet déterminant pour notre vie collective. Ce vote confirme l'absence manifeste de consensus politique et social à propos de l'"aide active à mourir". Ce désaccord profond s'était déjà exprimé à l'Assemblée nationale durant les débats et par un vote plus serré en deuxième lecture.

Dans ces conditions, poursuivre à marche forcée l'adoption d'un texte légalisant l'euthanasie et le suicide assisté reviendrait à faire fi de la voix d'un nombre significatif de parlementaires. Eu égard à la gravité du sujet et à la diversité des points de vue exprimés, ce serait une imprudence morale et un irrespect démocratique, aux conséquences humaines, éthiques et sociales majeures.

Une transformation aussi profonde de notre droit, de la médecine et du pacte social ne saurait être soumise à des précipitations électorales. Elle mérite à l'inverse d'être discutée dans le cadre d'un débat apaisé, au service de la dignité de la vie dans tous ses états et à toutes ses étapes.